



CAMEROUN : VOICI LES LOIS ADOPTEES ET PROMULGUEES SUITE A LA SESSION PARLEMENTAIRE DE MARS 2020

Actualité législative publié le **28/04/2020**, vu **1013 fois**, Auteur : [Pr KAMWE MOUAFFO-KENGNE](#)

Première loi de l'année parlementaire 2020, la loi régissant l'activité postale est la première loi adoptée au cours de la session de mars 2020.

[Loi N°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun](#)

[Loi N°2020/003 du 23 avril 2020 autorisant le Président de la République à ratifier le Traité révisé de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale \(CIPRES\), adopté le 14 février 2014 à Abidjan](#)

[Loi N°2020/002 du 23 avril 2020 autorisant le Président de la République à procéder à l'adhésion du Cameroun à la Convention Internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires \(Convention BWM\)](#)

[Loi N°2020/001 du 23 avril 2020 autorisant le Président de la République à ratifier le Traité révisé instituant la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale \(CEEAC\), signé le 18 décembre 2019 à Libreville.](#)